



Villy
le Bouveret

SOMMAIRE

p.2 - CADRE DE VIE

Etat-civil / Urbanisme

p.4 - VIE ASSOCIATIVE

Le trail des Bornes

La bibliothèque le bateau livre

Le périmètre d'étude

La signalétique

DOSSIER



A Villy, on reste en forme !

p.8 - VIE QUOTIDIENNE

Bâtiment communal

Solidarité avec Mayotte

Le cimetière

p.9 - ENVIRONNEMENT

Les forêts en danger

La lutte contre le frelon asiatique

p.12 - RETOUR EN IMAGES

p.16 - INTERCOMMUNALITE

Contrat du plateau des Bornes

Caserne des sapeurs pompiers

Rentrée scolaire 2025

p.18 - VIE SCOLAIRE

Association APEMV

p.19 - JEUNESSE

Conseil Municipal Jeunes

p.16 - INFOS - AGENDA

Les déchets verts

Agenda

Informations utiles

Bulletin
d'informations
municipales

Le P'tiou de Villy

N°38
JUILLET
2025

Chères Favies, chers Favis,

Cette année 2025 marque la dernière année d'un mandat débuté avec les contraintes et les freins liés à la pandémie Covid 19, nous amputant de presque deux ans dans l'action municipale.

ÉDITO

L'année 2024 a permis de mettre en avant la sécurité et d'avancer sur le sujet avec deux autres préoccupations qui sont le maintien de notre qualité de vie et du savoir-vivre ensemble, restant aussi tourné vers l'humain et son cadre de vie.

Les acquisitions foncières ont été un point fort car même s'il y a endettement, les contreparties sont le maintien du foncier pour préserver une agriculture durable d'une part, et d'autre part, de permettre des réserves foncières pour les générations à venir. En effet, la transmission d'un patrimoine décent leur permettra de répondre à leurs besoins.

Quant au boisé, si précieux pour notre biodiversité, l'achat de parcelles permettra à terme de pouvoir replanter des espèces plus adaptées au changement climatique.

La solidarité et l'implication citoyenne sont aussi à l'ordre du jour de ce dernier semestre avec la création d'un conseil municipal jeune, de la réalisation d'un plan de sauvegarde communal, la volonté d'organiser une réserve citoyenne, la formation aux premiers gestes de secours (avec une autre session à venir) qui avec l'acquisition d'un 4ème défibrillateur (qui sera installé dans le secteur de Chez Viollet / Chez Falconnet) complètera la possibilité de sauver des vies.

Je ne pourrais pas terminer sans remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent à la vie, à l'animation de notre village et à leur exprimer toute ma gratitude au nom des Favi(e)s.

Je profite de cette tribune pour faire un appel aux habitants et en particulier aux nouveaux résidents, pour s'impliquer dans la vie associative, dans la vie de la commune, soit par bénévolat, soit par participation aux événements, aux activités collaboratives, un peu de temps quel qu'il soit est toujours le bienvenu.

Je vous donne rendez-vous au repas du village du 6 septembre prochain organisé conjointement avec l'association du Cercle Rural : moment qui est une occasion festive de se rencontrer et de nous connaître pour renforcer notre lien communautaire.



Je vous souhaite un bel été !

Le Maire,

Jean-Marc BOUCHET

Etat-Civil - année 2024

Mariages:

MEIFREDY Aude et DE FREITAS François	22 avril 2024
Alice COULON et Nathan BAYLE	27 juillet 2024
Alicia LAURENT et Julien MOLINARI	7 août 2024
Marcela MARTINEZ VASQUEZ et Stéphane MILLEREY	31 août 2024
Julie VIDALE et Raphaël CRUZ	6 septembre 2024



Naissances:

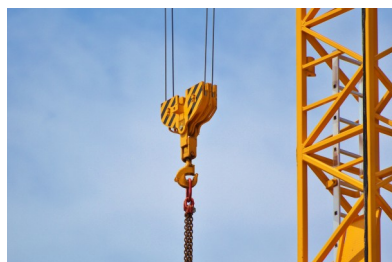
ANGER Alba	13 septembre 2024
QUATREFAGES MIHALIC Léana	11 novembre 2024
BOUCHET Jade	12 novembre 2024
LAMBERSENS Victor	4 décembre 2024



Urbanisme - année 2024

Permis de construire :

ADJAMIDIS Thomas	Déplacement d'une fenêtre	Route de Chez Falconnet
Commune de Villy le Bouveret	Construction d'un bâtiment pour les jardins partagés	Les Sublets d'en Bas
SASU ALPIMA	Transfert de deux permis de construire	Chez Viollet
AÏFA Idriss et Mélanie	Construction d'une maison individuelle	Chez Viollet
PHAN Christopher et TAOUTAOU Sabrina	Modification des ouvertures, du coloris de toiture et du coloris des menuiseries	Chez Viollet
OLIVEIRA PEIRERA Bruno et GATTELET Maureen	Modification du coloris des façades	Chez Viollet
BOIVIN Lucas et Malcie	Modification du coloris des façades, modification de l'emplacement de la place de stationnement et ajout d'une clôture	Chez Viollet



Déclarations préalables:

FALCONNET Benoît	Réhabilitation d'un logement existant et création d'une ouverture
SAS EFFY Isolation	Isolation extérieure
DURET Joël	Construction d'un abri de jardin
FALCONNET Aymeric	Remplacement des volets
Commune de Villy le Bouveret	Coupe de bois
CARETTI Robert	Division en vue de construire
CHARTON Julien	Construction d'un garage
SAUVAGET Guy	Ravalement de façades, pose de volets roulants et changement de portes-fenêtres
TORRES DELAJOUX Lydia	Réfection et prolongation de toiture
LANNES Patrick	Pose de panneaux photovoltaïques
FALCONNET Aymeric	Remplacement de fenêtres
DELEGLISE Kévin	Remplacement de fenêtres et d'une porte d'entrée
CHARTON Julien	Pose d'une clôture
PECCOUX Wilson	Création d'un mur de soutènement
CRUZ Alain	Construction d'un abri bois
DESAIRE Bruno	Pose d'une clôture et d'un portail
AILLOUD Alexandra	Construction d'une pergola
BOUHALI Abdelhamid	Construction d'un muret
SUBLET Adrien	Travaux de terrassement
CASIMIRI Damien	Remplacement des fenêtres
QUATREFAGES Benoît	Pose d'une clôture et d'une haie
GUIGON Bernard	Pose d'une clôture
LACRAZ Marie et SARCIAT Antoine	Construction d'une piscine
TOCHON LARUAZ Jean	Réfection de toiture
SUBLET Christian	Construction d'un abri voiture
DURET Thierry	Réhabilitation d'une habitation
CASIMIRI Damien	Construction d'une piscine
PATERMO Guillaume	Pose d'une clôture et d'une pompe à chaleur
AILLOUD Alexandra	Construction d'un SPA de nage

Trail des Bornes

Un challenge qui court !

« Le CTDB, Challenge Trail des Bornes, s'est déroulé les 12 et 19 octobre 2024 sur les communes de Villy le Bouveret et Menthonnex-en-Bornes et au profit d'une association pour le cancer du sein. C'est une collaboration qui a réuni Julien Christin-Benoit et Mickaël Bafcop autour d'une même passion : le trail ! Ces deux courses d'environ 10km, en semi-nocturne à Villy et en matinée à Menthonnex, entièrement bénévoles et en participation libre, ont rassemblé quelque 50 coureurs et ont permis de récolter environ 600€ pour l'association choisie. L'APEMV, elle, nous a régalié avec ses Flamm's gratinées à l'arrivée. Nous espérons renouveler ces courses l'année prochaine et trouver un public de plus en plus nombreux ! »

L'équipe du Trail des Bornes



Bibliothèque le bateau Livre

Le coup de cœur des lecteurs

"Les racontages de M'sieu Perrault - Tome 2 Faits d'hiver
POG (Scénario) Stéphanie Leon (Dessin, Couleurs)

Coup de cœur de saison!

Le titre et la couverture de cette bande dessinée jeunesse donnent le ton : plein d'humour et de douceur.

Charles Perrault devient l'instituteur d'une classe constituée des héros de ses contes les plus connus.

Venez suivre les aventures de ces personnages le temps de 10 histoires, drôles touchantes ou pétillantes avec des illustrations toutes mignonnes.

Certains sujets, plus sombres, sont évoqués avec délicatesse.

Pépite destinée aux enfants mais qui ravira aussi les plus grands qui s'amuseront à retrouver toutes les références.



Horaires de la bibliothèque

Les bénévoles vous accueillent :

Le mardi, le mercredi et le vendredi de 16h30 à 18h00

La bibliothèque est fermée pendant les petites vacances scolaires.

Périmètre d'étude

Une réflexion pour le chef-lieu

L'Etat a sollicité les communes du territoire pour réorganiser les zones urbaines et celles soumises à un secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation.

A ce titre, la commune de Villy le Bouvet s'est vue octroyer une aide financière pour envisager de quelle façon le cœur du chef-lieu pourrait être aménagé, en vue de conserver une authenticité rurale

que la municipalité s'efforce de préserver.

Le bureau d'étude « Territoires Demain » sera notre partenaire dans cette étude. Leur connaissance de la commune, par leur travail sur les différentes versions du Plan Local d'Urbanisme, est un atout majeur pour lancer cette réflexion.

Cependant, les premiers concernés restent les Favis : la population sera asso-

ciée à cette étude sous une forme qui n'est pas encore définie à l'heure actuelle. Les habitants seront tenus informés dès que possible via les différents vecteurs de communication.

Le conseil municipal reste vigilant sur les projets afin de respecter une cohérence architecturale et ne pas contraindre notre cadre de vie.



Signalétique

Pour une meilleure vision

Une commission « signalétique » va très prochainement voir le jour. Les membres vont travailler afin de proposer une signalétique efficace et esthétique. L'objectif sera de flécher les différents points d'intérêt de la commune tels que les services ou encore les activités artisanales.



L'aire de fitness

Des installations pour toutes les générations

Une aire de fitness multi-générationnelle a été installée sur la commune, à côté du terrain de sport. Vous pouvez profiter de modules polyvalents et qualitatifs pour travailler vos muscles, votre souplesse ou votre équilibre :

- ⇒ Un vélo
- ⇒ Un vélo elliptique
- ⇒ Un rameur
- ⇒ Un banc de musculation
- ⇒ Un surfer
- ⇒ Une station d'équilibre
- ⇒ Des agrès

La grande diversité des modules permet de répondre à toutes les attentes des utilisateurs : que vous soyez plus âgés ou novices, il y a forcément un exercice adapté pour vous !



Aire de fitness

Le saviez-vous ? Certains modules sont équipés d'un port USB permettant de recharger votre smartphone ou votre tablette à la force de vos jambes ou de vos bras !



Idée sportive: pour vous motiver, laissez votre téléphone se décharger et venez vous dépenser pour le recharger !

Cette aire de fitness est un projet important pour la municipalité avec le souhait de contribuer au bien-être et à la santé des Favins.

N'hésitez pas à venir tester les modules ! Vous pouvez entretenir votre corps et votre esprit mais également profiter de la convivialité avec les autres utilisateurs. Partage, bonne humeur et bienveillance sont également des valeurs véhiculées par le sport.

Le projet a été financé par la commune, mais également par l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Départemental.

Le sport, pour bien vieillir

- ✓ Faites du sport pour pouvoir jouer avec vos enfants quand ils seront grands
- ✓ Faites du sport pour pouvoir vous passer de la canne quand vous serez âgé
- ✓ Faites du sport pour pouvoir transporter des objets et monter les escaliers en vieillissant
- ✓ Faites du sport pour ne pas tomber malade en prenant de l'âge
- ✓ Faites du sport pour votre colonne vertébrale
- ✓ Faites du sport pour votre confort psychologique



Prendre l'air !

Les sentiers de promenade

Pour se tenir en forme, la marche ou la course à pieds peuvent être des activités bénéfiques ! La commune de Villy regorge de sentiers de randonnées pour profiter du calme et de la beauté de notre paysage rural.



Les Usses (Champbeaufond)

Le parcours jusqu'au Chemin Rural des Champs Devant vous propose un point de vue superbe sur le chef-lieu. Le sentier de Champbeaufond vous emmène droit au bord des Usses.

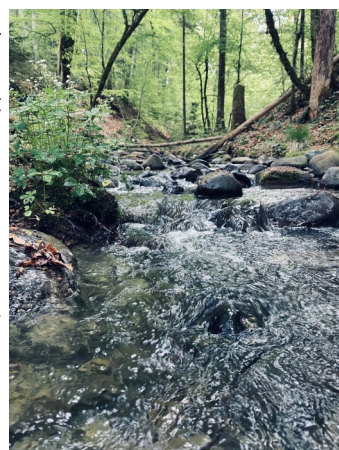
Vous pouvez profiter de marcher à la fraîcheur des arbres en passant par le parcours en direction de Chez l'Ami sur la commune de Groisy. Et sans oublier, la beauté de notre cascade pour vous reposer et vous ressourcer.

Ces sentiers sont également praticables en VTT, et des nombreuses boucles vous font découvrir les communes voisines.

Plusieurs parcours sont balisés dans le cadre du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées).



Champs Devants



Le Verray (vers Chez l'Ami)

Enfin, rappelons le bon usage lors des promenades : le respect de la nature (ne pas dégrader, ne pas jeter les ordures...), le respect des autres usagers (pour une bonne entente entre piétons et cyclistes) et prendre le temps d'admirer la beauté de nos sites !



Idée sportive : et si vous profitez des balades dans les sentiers de randonnées pour faire de belles photos ?

Se déplacer à vélo



Liaison douce route de Chez Bestiat

Depuis le centre Menthonnex-en-Bornes et depuis Chez Bedonnet, le chef-lieu de Villy le Bouveret est sécurisé pour les piétons et cyclistes via un marquage au sol signifiant une chaussée partagée .

Cette bande permet aux usagers des modes doux de pouvoir circuler en toute sécurité. Il est donc important de bien respecter le marquage.

Les véhicules doivent être vigilants en circulant sur ces zones : cette liaison est particulièrement empruntée aux beaux jours par les enfants se rendant à l'école et reliant les deux villages de Menthonnex et Villy.

La municipalité accorde beaucoup d'importance à la sécurité des usagers des modes doux et encourage les habitants à se déplacer à pied ou à vélo dès que possible.



Idée sportive : pourquoi ne pas partir du chef-lieu de Villy le Bouveret et aller chercher votre pain, les viennoiseries, en vélo à la boulangerie de Menthonnex-en-Bornes ? Les pains au chocolat seront d'autant plus savoureux au retour !

Bâtiment communal

La façade de la mairie s'habille

La façade de la mairie est nouvellement habillée de la triade « *Liberté, Égalité, Fraternité* » qui est la devise officielle de la République française.

De plus, la mention « mairie » est également ajoutée afin de bien identifier le bâtiment communal.

Ce nouvel affichage vient moderniser la façade de la mairie tout en respectant l'aspect architectural du bâtiment.



Solidarité avec Mayotte

La commune soutient les sinistrés



L'archipel de Mayotte a été frappé par le cyclone Chido, le 14 décembre 2024. Les dégâts sont considérables et il s'agit du cyclone le plus dévastateur que Mayotte ait connu depuis 90 ans.

La commune de Villy le Bouveret s'engage par solidarité en versant à la Croix Rouge une subvention d'un montant de 1,50€ par Favis.

Cimetière

Un nouveau colombarium

Le cimetière s'est agrandi d'un nouveau colombarium. Ce dernier est ajouté sur le colombarium existant afin de gagner de la place et de proposer un monument harmonieux. Il dispose de 9 places supplémentaires.

Nous rappelons que des concessions sont expirées, si vous êtes concernés ou connaissez des proches, merci de vous faire connaître en mairie.



La forêt en danger

Le dépérissement des forêts : des essences menacées

« Le rôle économique, social et environnemental de la forêt est fondamental en Haute-Savoie : les espaces forestiers couvrent 40 % du territoire. Mais aujourd'hui, les forestiers sont inquiets : en 10 ans, le taux de mortalité des arbres a augmenté de 80% .

Trois essences d'arbres ont été identifiées comme présentant le plus de mortalité : l'épicéa, le châtaignier et le frêne.

Les forêts composées d'épicéas ont subi les attaques du scolyte, provoquant une crise sanitaire de très grande ampleur aux conséquences économiques très lourdes. Cette crise, frappe de plein fouet la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet automne, les forestiers s'alarmaient dans plusieurs de ces zones de températures beaucoup trop hautes pour la saison, ce qui crée des conditions parfaitement favorables au développement des scolytes.

À l'échelle nationale, le châtaignier, qui représente 1% de la surface forestière publique, possède un triste taux de mortalité avec 1.5 millions de mètres cubes par an. Le frêne, qui représente 4% de la surface forestière publique, est également très touché par cette hausse de sa mortalité puisqu'il atteint les 1,2 millions de mètres cubes par an. Son dépérissement en raison de la maladie de la chalarose concerne désormais tout le territoire hexagonal.

De plus, des températures aussi hautes favorisent les invasions biologiques (champignons et insectes). Aujourd'hui, trois insectes menacent tout particulièrement le chêne en s'attaquant à leurs feuilles, leurs rameaux et leurs racines, accélérant son dépérissement : le bombyx disparate, l'orcheste et les agriles.

Au niveau du chêne, on connaissait aussi la chenille processionnaire, à l'origine de grands dégâts ; aujourd'hui, parmi d'autres bio-agresseurs, c'est *Corythucha arcuata* qu'il va falloir surveiller de très près. Cet insecte est arrivé en Europe en 2017 via des grumes importées des Etats-Unis.

Il ne mesure que quelques millimètres et les forestiers ont signalé sa présence en Auvergne-Rhône-Alpes.



La forêt de Villy le Bouveret

Les forêts françaises riches de leur multifonctionnalité remplissent un rôle primordial à la survie de l'homme et à l'équilibre planétaire. Grâce à la réalisation de la photosynthèse, elles captent le carbone qu'elles capturent tant dans leur tronc que dans le sol.

On considère aujourd'hui que la forêt française séquestre 9% des émissions nationales de gaz à effet de serre : la lutte contre le réchauffement climatique ne saurait donc se concevoir sans la forêt.

Mais une forêt en mauvaise santé voit nécessairement sa fonctionnalité de photosynthèse entravée et son rôle de puits de carbone mis à mal. Albert Maillat, directeur forêts et risques naturels à l'ONF, parle des dépérissements en forêt française comme « d'un problème d'ampleur qui dure ». Il indique qu'en dix ans, la capacité de la forêt française à absorber du carbone a été divisée par deux. Sans oublier que les impacts du réchauffement climatique affectent aussi directement la biodiversité forestière.

Prendre conscience que la forêt va mal et que le travail des forestiers est plus que jamais indispensable face à l'urgence écologique et au défi climatique est nécessaire. Les forestiers ne travaillent pas seuls. Acteurs de la forêt publique et la forêt privée, chercheurs, élus, acteurs économiques, citoyens... Tous sont concernés et de cette alliance dépend l'avenir des forêts françaises. »

Article de l'Office National des Forêts

Lutte contre le frelon asiatique

Attention, le frelon asiatique est là !

Vous l'avez sans doute croisé l'automne dernier sur Villy, sans peut-être pouvoir l'identifier. Et oui, le frelon asiatique s'est invité l'année passée pour la première fois sur le territoire de la commune. Et ce n'est pas une bonne nouvelle ... !

Au contraire du frelon asiatique, son cousin le frelon européen a gagné au cours de plusieurs millénaires toute sa place dans nos écosystèmes.

Le frelon asiatique, lui, est une espèce exotique envahissante, sans aucun prédateur naturel local. Il est apparu en France en 2004. Depuis, sa croissance est exponentielle et ce phénomène est observable maintenant dans les régions frontalières de nos pays voisins ! Prédateur de nombreuses espèces, dont les pollinisateurs, cet insecte s'est rapidement révélé comme un danger pour les écosystèmes et la biodiversité, mais également une menace pour les populations humaines et la santé publique.

Il est donc très important d'essayer à tout prix de limiter son développement. Deux axes pour cela : le piégeage des fondatrices au printemps et la destruction des nids quand ils sont identifiés.

Cet automne, des pièges sélectifs, financés par le Conseil Départemental, ont été déployés sur la commune par les apiculteurs, entre autre autour du rucher communal, et des centaines d'individus ont été éliminés.

Vous ne le savez peut-être pas, mais un arrêté communal, émis au printemps 2023, oblige les habitants à signaler et faire détruire tout nid identifié (Téléphone Mairie : 04 50 68 08 09 ou téléphone du référent : 07 61 86 67 82).

Deux nids ont bien été identifiés et détruits l'automne dernier sur notre territoire, mais n'en doutez pas, il est déjà de retour depuis ce printemps.

Attention, le frelon asiatique n'est pas naturellement agressif envers l'humain, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux ! C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Comment différencier le frelon asiatique du frelon européen ?

Le frelon européen est plus grand et plus « jaune ».

Le frelon asiatique lui a les pattes jaunes et est strictement diurne. Vous ne le verrez jamais autour des lampes le soir.

Vous l'avez sans doute compris, dans la lutte contre ce prédateur, le piégeage de printemps est indispensable ! Le but est d'éliminer les fondatrices avant qu'elles n'aient donné naissance à une colonie de plusieurs milliers d'individus

Au début du printemps, les fondatrices constituent un embryon de nid (nid primaire) et effectuent leurs premières pontes. Leurs besoins énergétiques (sucre) augmentent considérablement. C'est la période la plus propice à leur capture par le piégeage sélectif !

En été, les ouvrières, maintenant nombreuses, construisent un nid secondaire, beaucoup plus grand que le nid primaire et souvent en hauteur. Le piégeage n'est plus utile.

Début de l'automne, la population a considérablement augmentée et les besoins suivent (protéines et sucre). La prédation sur les ruches devient souvent intolérable et un piégeage de protection va la limiter.

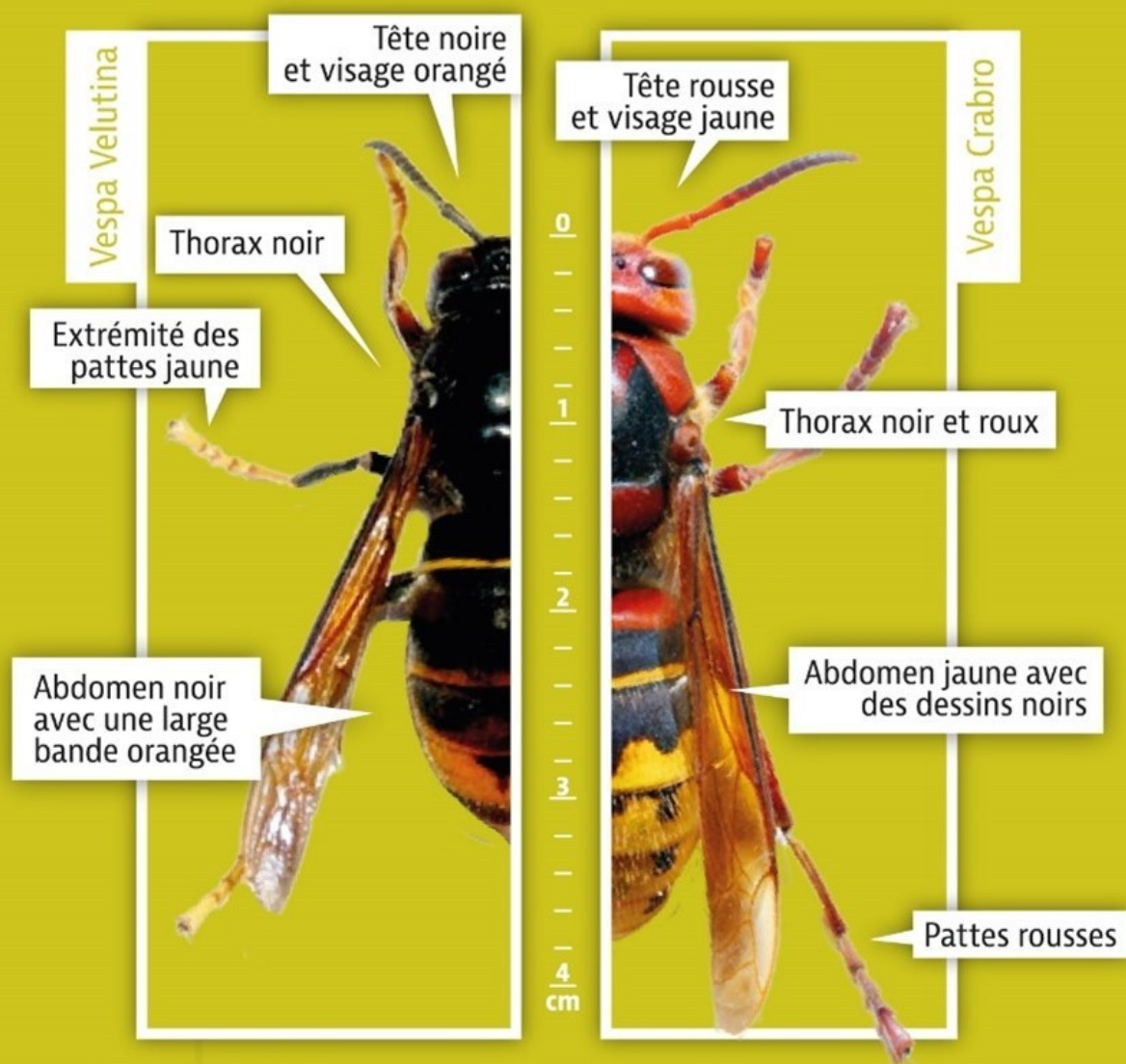
Fin de l'automne, les nids commencent à être visibles lors de la chute des feuilles. Les femelles reproductrices (futurs fondatrices) hivernent dans des endroits abrités et les autres individus meurent. Les nids se vident et ne seront pas utilisés l'année suivante.

Soyez attentifs lors de vos promenades et alertez la mairie si vous identifiez un nid !



Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et
SIGNELEZ SA PRÉSENCE !

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



La commune a pris un arrêté en avril 2023 portant sur la lutte contre le frelon asiatique :

« Article 1 : Les habitants ayant constaté la présence de nids de frelons asiatiques sur leur propriété ou leur lieu d'habitation devront le signaler en mairie et prendre toutes les mesures pour faire procéder à la destruction de ces nids. Cette lutte est obligatoire, de façon permanente, dès la constatation de présence de nids, quelque soit leur stade de développement ou les végétaux et autres objets sur lesquels ils sont détectés.

Article 2 : Au regard des enjeux sanitaires, de sécurité publique et de la spécificité de ces nuisibles, les habitants devront faire appel à des professionnels compétents en la matière pour détruire tout nid de frelons asiatiques.

Article 3 : En cas de non-exécution du présent arrêté, les travaux de destruction pourront être exécutés d'office, sans autre mise en demeure, aux frais des habitants contre lesquels la commune de Villy le Bouveret exercera une action récursoire afin de recouvrer l'ensemble des frais qu'elle a engagé. »

L'intégralité de l'arrêté est disponible au panneau d'affichage de la mairie.



L'été 2024 au centre de loisirs



31 août 2024 : Tour de Villy



2 septembre 2024 : café de la rentrée



14 septembre 2024 : repas du village et sortie en véhicules de collection



Octobre 2024: les décorations pour octobre rose



20 octobre 2024 : spectacle de la bibliothèque



11 novembre 2024 : commémoration



7 décembre 2024 : marché de Noël de l'APE



11 décembre 2024 : histoires de Noël à la bibliothèque



19 décembre 2024 : repas de Noël de la cantine



21 décembre 2024 : défilé des tracteurs lumineux



18 janvier 2025 : vœux du Maire



22 février 2025 : entretien des croix par l'antenne SOS calvaires



21 mars 2025: AG du Cercle Rural



28 mars 2025 : atelier écriture à la bibliothèque



18 avril 2025 : décorations de Pâques par les enfants du centre de loisirs



29 avril 2025 : combat des reines



24 mai 2025 : Mobymythic



24 mai 2025 : Mobymythic



15 juin 2025 : fête des voisins chez Falconnet



15 juin 2025 : fête des voisins chez Bestiat



19 juin 2025 : repas de fin d'année de la cantine



21 juin 2025 : fête de la musique



25 juin 2025 : Conterie sous l'arbre avec Andréane la conteuse



27 juin 2025 : fête de l'école à Menthonnex



3 juillet : remise du
prix de la journée de
la mobilité



Contrat du plateau des Bornes

Une mise à jour du contrat

Le contrat de territoire d'espaces naturels sensibles (CTENS) du Plateau des Bornes a permis de rassembler 3 structures en charge de la GEMAPI et 13 communes pour mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité, de la gestion des zones humides et de la sensibilisation du public à l'environnement.

Ce contrat a débuté en 2020 et s'est terminé en décembre 2024. Les acteurs du territoire n'ont pas souhaité mettre en place un nouveau contrat pour plusieurs raisons. En effet, la politique du département concernant les ENS a largement évolué et ne rendait plus propice la mise en place d'un nouveau contrat.

De plus, les structures porteuses de la compétence GEMAPI (Syr'Usses - SILA - SM3A) représentées sur le Plateau des Bornes, se sont structurées et dotées des capacités humaines et financières leur permettant de gérer en interne les milieux humides prioritaires.

Concernant les actions de sensibilisation à l'environnement et de préservation de la biodiversité, les communes et communautés de communes se réservent le droit de pouvoir s'associer et mettre en place les actions elles-mêmes.



Crédit photo : Syr'Usses

Caserne des sapeurs pompiers de Cruseilles

Une nouvelle caserne pour les soldats du feu



Crédit photo : SDIS 74

Le samedi 5 octobre 2024, la nouvelle caserne des sapeurs pompiers de Cruseilles a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités.

Situé sur un terrain d'environ 4 000 m², ce bâtiment de 1 114 m² est conçu pour répondre aux besoins opérationnels des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Grâce à des équipements modernes et adaptés, la couverture opérationnelle du secteur sera optimisée.

Ce projet de 4,4 M€, financé par le SDIS et la communauté de communes du pays de Cruseilles, met l'accent sur la performance environnementale avec une isolation renforcée et une gestion écologique de l'eau.

L'ancienne caserne, située à l'entrée de la commune de Cruseilles, sera réhabilitée en locaux et bureaux pour la communauté de communes du Pays de Cruseilles

Rentrée scolaire 2025

Inscriptions scolaires

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou vous connaissez des nouveaux arrivants dont les enfants seront scolarisés à la rentrée prochaine ?

N'attendez pas pour effectuer l'inscription sur le site de la communauté de communes du Pays de Cruseilles.

Vous pouvez également contacter le service :

Adresse : 58 route des Sauts

74350 CRUSEILLES

Téléphone : 04 50 68 16 16

mail : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 ; le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

• Formulaire – Préinscription scolaire – Année 2025-2026



Accueil • Formulaire – Préinscription scolaire – Année
2025-2026

Préinscriptions scolaires pour l'année 2025-2026

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2025 se déroulent du lundi 03 mars au vendredi 21 mars 2025 inclus. Enfants concernés : - 1ère année de MATERNELLE : enfants nés entre le 01/01/22 et le 31/12/22 uniquement. N.B. : Un enfant né à compter du 01/01/2023 effectuera sa rentrée scolaire en septembre 2026 – Pas de dérogation possible. – les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et d'élémentaire : Allonzier-la-Caille, Andilly, Cercier, Cernex, Copponex, Cruseilles, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, Le Sappey, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Vovray-en-Bornes.



L'Association des Parents d'Elèves de Menthonnex-Villy

Présentation de l'APE

"C'est en 2008 que l'Association des Parents d'Elèves de Menthonnex et Villy a vu le jour ! L'APEMV a pour objet de :

- Créer du lien enfant / famille / équipe enseignante en s'efforçant de créer un climat de confiance réciproque
- Représenter les parents auprès des Pouvoirs Publics et agir en leur nom sur le plan local
- Proposer / créer des activités festives, sportives, culturelles à l'intention des élèves et de leur famille destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci et à promouvoir l'éveil des enfants
- Créer des actions générant un bénéfice afin de financer les projets
- Organiser des temps forts en lien avec l'équipe enseignante

Pour cela nous mettons en place des actions tout au long de l'année. Nous avons à cœur de créer ou de faire perdurer des actions riches en partage (marché de Noël, fête de la rentrée, tombola, ventes de plants...).

Tous les bénéfices des actions sont à destination de nos enfants au travers des écoles et de leurs divers projets (sortie scolaire, voyage, bus, achat matériel, spectacle...).

C'est évidemment grâce à vous tous, que vous soyez bénévoles ou consommateurs !

C'est avec votre soutien et votre participation que l'APEMV peut offrir à nos enfants des temps de loisirs en milieu scolaire, une autre façon d'apprendre et de comprendre le monde.

Nous avons mis en place un groupe whatsapp alors une envie de nous rejoindre pour quelques heures de bénévolat ou plus, contactez nous par mail apementhonnexvilly@gmail.com, et c'est avec plaisir que nous t'ajouterons sur le groupe !

Au plaisir d'échanger et de partager des moments avec vous.

L'APEMV ensemble pour nos enfants"



Le Conseil Municipal Jeunes

Premiers pas dans un conseil municipal



« Dans un contexte où la participation citoyenne est plus que jamais essentielle, notre commune a décidé de franchir un pas important : la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

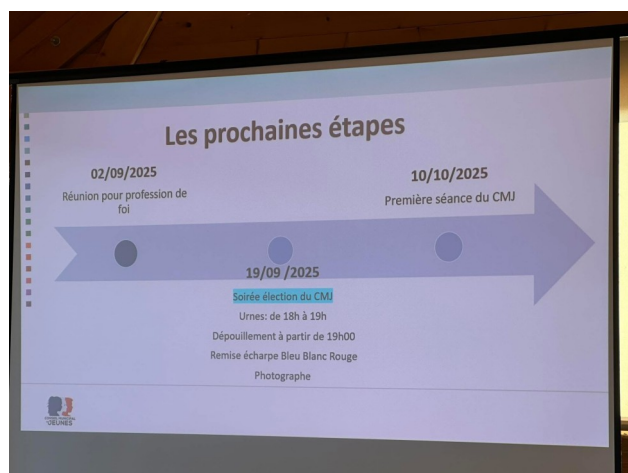
Portée par la volonté des élus locaux de renforcer le lien entre la jeunesse et la vie publique, cette initiative vise à donner aux jeunes une voix et un rôle actif dans la vie de notre territoire.

Le CMJ permettra aux jeunes de CM1 à fin de 3ème de s'exprimer, de proposer des idées, et de prendre part à des projets concrets. C'est une véritable école de la démocratie, où les futurs citoyens peuvent comprendre le fonctionnement des institutions, débattre, s'engager et agir pour le bien commun.

Une réunion d'information a eu lieu le 17 juin afin de présenter les enjeux et le fonctionnement aux jeunes et à leurs parents dont l'implication est essentielle. Le CMJ sera composé d'élus jeunes, choisis pour un mandat de deux ans, et accompagnera des projets dans des domaines variés comme l'environnement, le sport, la culture ou encore la solidarité.

Nous croyons fermement que la citoyenneté s'apprend en la vivant. C'est pourquoi nous invitons les jeunes intéressés qui n'ont pu participer à la première réunion à se porter candidats et à rejoindre cette belle aventure collective. Ensemble, faisons grandir notre commune avec l'énergie et la créativité de sa jeunesse. »

Thomas et Aurélie, conseillers municipaux et responsables du CMJ



Rappel sur la gestion des déchets verts

Le printemps est bientôt de retour et avec lui, l'entretien des jardins et des espaces verts.

La tonte des pelouses, la taille des végétaux et le débroussaillage entraînent de nombreux déchets qu'il est interdit de brûler à l'air libre sur tout le département de la Haute-Savoie depuis le 11 février 2011 (arrêté préfectoral n°2011042-0008).

Lors de la combustion, les déchets verts émettent de nombreux polluants dont des particules fines et autres composés cancérigènes.

Vous pouvez apporter vos déchets à la déchetterie de Cruseilles. Ils seront valorisés !

La commune dispose également d'une plateforme pour déposer vos végétaux, route du Chef-Lieu (renseignements en mairie).

Les horaires de la déchetterie

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h00

Samedi : non-stop de 8h30 à 18h00

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Samedi : non-stop de 8h30 à 18h30



Les évènements à Villy :

- * 1^{er} août : collecte de sang - Salle du Cercle
- * 1^{er} septembre : café de la rentrée scolaire
- * 6 septembre : repas du village
- * 19 septembre : élections conseil municipal jeunes
- * 3 octobre : collecte de sang - Salle du Cercle
- * 4 novembre : 20h, projection d'un film documentaire dans le cadre du Chemin des Toiles - Salle du Cercle
- * 18 novembre : 20h, projection d'un film documentaire dans le cadre du Chemin des Toiles - Salle du Cercle
- * 6 décembre : marché de Noël



Horaires d'ouverture de la mairie au public :

lundi 13h30-17h00

jeudi 14h00-18h30



Congés d'été : La mairie sera exceptionnellement fermée du vendredi 8 au mercredi 27 août inclus.



+33(0)4 50 68 08 09



mairie@villy-le-bouveret.fr